

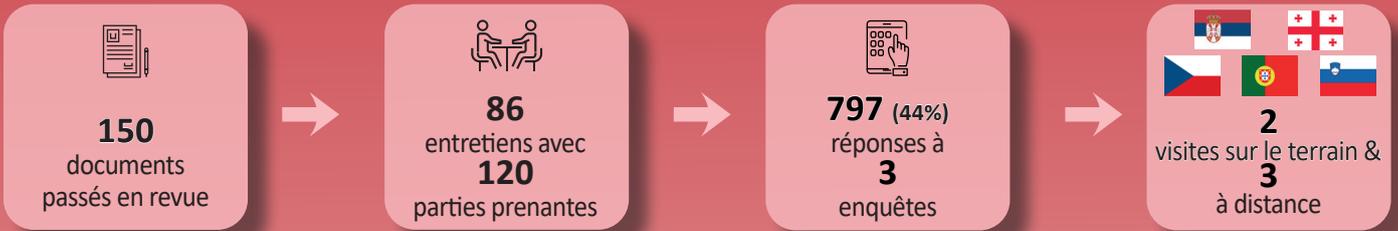
# ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AUX ACTIVITÉS DE COOPÉRATION (2023)



## Critères d'évaluation

- ▶ Pertinence : optimiser les possibilités d'activités de coopération
- ▶ Efficience : équité et transparence dans une perspective d'inclusion et de diversité
- ▶ Efficacité : rapprocher les activités de coopération des citoyens
- ▶ Cohérence : spécificité de la relation du Conseil de l'Europe avec la société civile et les autorités

## Méthodologie



## Points forts et pistes d'amélioration

- 1 Le Conseil de l'Europe gère avec succès les relations politiquement sensibles comme les relations entre les OSC et les autorités
- 2 La participation de la société civile aux activités de coopération améliore les résultats des projets et renforce l'influence des OSC sur les autorités en ce qui concerne les droits de l'homme
- 3 Des liens potentiels plus importants au niveau organisationnel avec les OSC locales ne sont pas pleinement exploités
- 4 Une participation plus approfondie et plus large de la société civile aux activités de coopération est souhaitable

